Informations pratiques

Calendrier

- Formation du 14 octobre 2020 au 19 mai 2021

Durée de la formation

- **Durée totale :** 950 heures (8 mois)
  dont 593 heures en centre et 357 heures en entreprise

Conditions d'admission

- Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- Participer à une réunion d'information et au test de positionnement
  Épreuve écrite d'admissibilité (1 heure) constituée d'un questionnaire d'actualité
- Épreuve orale d'admission de 20 minutes (entretien de vérification de la motivation du candidat pour le métier et la formation)

Lieu de formation

- **GRETA 89, Antenne d'Auxerre**
  44, boulevard Lyautey - 89000 Auxerre

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec le GRETA pour s'assurer de l'accessibilité des locaux et de la formation.

Validation

Le titre d'Agent d'Accompagnement auprès d'Adultes Dépendants est délivré après obtention des **3 blocs de compétences** qui le composent. Les compétences sont évaluées :

- en cours de formation,
- à l'issue du parcours,
- sur le terrain (grâce aux périodes de stage en structure)

Les blocs ou le titre complet peuvent également être obtenus **par la VAE** pour les personnes possédant l'expérience requise.

Contacts et informations

GRETA 89
Antenne d'Auxerre
Tel. 03 86 72 10 40
ce.greta.auxerre@ac-dijon.fr
44 boulevard Lyautey
89000 AUXERRE

Andel Daly
Conseillère en Formation Continue

Virginie Boudier
Coordinatrice
Tel. 03 86 72 03 29

Patricia Caillot
Assistante de formation
Tel. 03 86 72 10 46

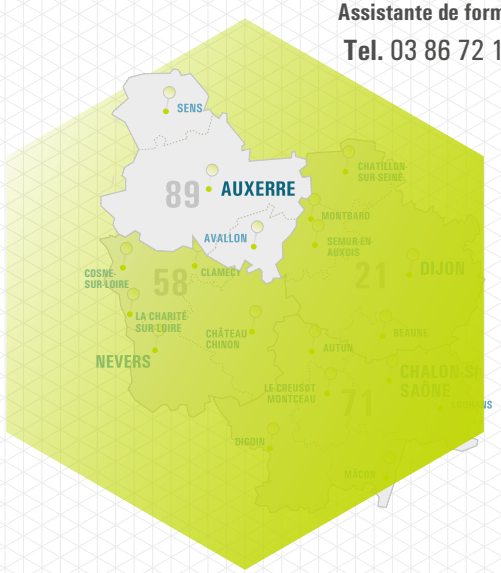

www.bourgogne-greta.fr

Facebook
gretabourgogne

Twitter
greta_bourgogne

Réalisation : GIP-FTLV de BOURGOGNE - GRETA 89 - Juin 2020

Agent d'Accompagnement auprès d'Adultes Dépendants

académie Dijon
GRETA
GRETA 89
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNION EUROPÉENNE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
avec le Fonds social européen (FSE)

INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

La Fonction

- **Constamment en relation avec les personnes âgées et les personnes dépendantes, l'agent d'accompagnement assure les activités suivantes dans le cadre de structures d'accueil mais également au domicile dans le cadre du déploiement du maintien au domicile et de la prise en charge de la dépendance :**

- **Accompagner la personne âgée en institution dans tous les gestes et activités de la vie**: marcher, se nourrir, se vêtir, s'occuper, communiquer
- **Contribuer à son confort par le soin apporté à son cadre de vie** : hygiène des locaux collectifs et individuels, entretien du linge, distribution et/ou confection des repas

L'agent d'accompagnement travaille en collaboration avec une équipe pluri-disciplinaire.

Compétences et capacités attendues

Dans le cadre de son activité, l'agent d'accompagnement doit être capable :

- Accueillir la personne dans la structure et accompagner son intégration
- Organiser et contribuer aux temps d'animation
- Participer à l'accompagnement de la fin de vie
- Communiquer au sein d'une équipe pluri-disciplinaire
- Aider à l'habillement
- Aider à la prise des repas
- Aider aux déplacements
- Aider à la toilette
- Aider aux premiers soins d'urgence
- Aider au repas et au service à table
- Entretenir le cadre de vie privé et collectif
- Entretenir le linge

Les périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre au candidat d'acquérir, de compléter et de mettre en oeuvre les compétence citées.

Blocs de compétences

Bloc 1 : Accompagner les résidents dans les gestes de la vie quotidienne

Bloc 2 : Accompagner la personne aidée dans ses actes essentiels

Bloc 3 : Accueillir la personne et l'accompagner dans sa vie sociale et ses loisirs

Modules Complémentaires

- Habilitation électrique 1er niveau (entretien des locaux)
- Technique de recherche d'emploi, travail corporel, développement durable

*Cette formation peut être financée par bloc ou en totalité par le **Compte Personnel de Formation** (CPF)*

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr